



Journée régionale de formation des personnels des **ESAT** **8 mars 2012**

Au palais des Congrès de Pontivy (56)

Le partage des pratiques professionnelles dans l'accompagnement des travailleurs handicapés

Comme toute personne handicapée en établissement et service, le travailleur handicapé en ESAT est maintenant accompagné dans un parcours individuel. Cet accompagnement se fait bien sûr dans le cadre de l'atelier où il travaille, mais il mobilise aussi de nombreux autres professionnels de l'ESAT, de foyers d'hébergement, de SAVS, de l'extérieur, etc.

Le moniteur d'atelier travaille donc à la fois seul à certains moments et en lien avec des collègues de l'établissement ou d'autres intervenants. Il est amené à partager avec eux des informations, à participer à des réunions de synthèse, à solliciter l'avis de personnes qui ont d'autres compétences.

Toutes les personnes en ESAT nécessitent une articulation précise de l'activité en atelier et des actions d'accompagnement général et de soutien. Mais ce sont les situations les plus complexes qui nécessitent le plus d'échanges : si la tenue d'un poste de travail devient difficile, se pose la question du passage dans un autre atelier ou vers une activité réduite ; s'il y a des problèmes de santé, se pose la question des visites médicales ; s'il y a des troubles psychiques, l'avis et l'intervention de l'infirmier, du psychologue ou du psychiatre sont attendus... Et l'ensemble de ces moments doit être coordonné au niveau de l'établissement.

Le métier de moniteur d'atelier a donc beaucoup évolué au cours des dernières années sous l'effet de :

- l'évolution de la production : nature des activités, contraintes techniques et économiques...
- l'évolution de l'accompagnement : individualisation des parcours, passage à l'écrit, formation des travailleurs...

- l'évolution de la population : vieillissement, croissance des publics avec des handicaps psychiques, arrivée de personnes sans déficience...

Ces évolutions sont très variables selon les établissements. Mais elles impactent d'une façon ou d'une autre les pratiques professionnelles de l'encadrant d'atelier qui ne peut fonctionner comme un petit chef d'entreprise. Il est confronté régulièrement à des imprévus, il est contraint de chercher à comprendre les difficultés et les limites des travailleurs ; il doit rendre compte de son activité à son institution. Les modes de coopération entre professionnels sont multiples.

Apprendre est donc un impératif permanent, et la journée d'étude vise à repérer ce que les encadrants apprennent régulièrement de leurs collègues des autres ateliers, des autres professionnels d'ESAT ou en dehors des établissements, et aussi et surtout des travailleurs handicapés eux-mêmes.

Avec un pied dans le monde économique, les ESAT peuvent s'appuyer sur le support du travail pour offrir un cadre de vie décent à des personnes qui, sans eux, seraient en plus grande difficulté. La visée de cette journée d'étude se situe dans ce registre du partage d'expériences sur le travail en ESAT entre les professionnels des 80 établissements de Bretagne.

*Cette journée d'étude s'adresse principalement aux encadrants d'ateliers des ESAT, mais elle est ouverte à tout professionnel d'ESAT, de services proches : foyer, SAVS, ... Elle est organisée par le CREAI en lien avec un groupe de travail composé de directeurs d'établissements, de responsables de services et de moniteurs d'ateliers. Cette journée fait suite à celles de mars 2008, **Quelle évolution des pratiques professionnelles en ESAT ?** et de janvier 2010, **Etre encadrant de travailleurs handicapés en ESAT aujourd'hui.***



Centre Régional d'Etudes et d'Actions sur les Inadaptations et les handicaps

2 B rue du Pâtis Tatelin – Immeuble Antipolis – 35700 RENNES

Tél. 02.99.38.04.14 - Fax. 02.99.63.41.87

N° d'enregistrement formation continue : 53.35.01613.35

E-Mail : creaibretagne@cegetel.net Site : www.creai-bretagne.org



Journée régionale

de formation

des personnels des **ESAT**

8 mars 2012

Au Palais des Congrès de Pontivy (56)

Programme provisoire

08 h 45

Accueil des participants, émargement individuel

12 h 45 – 14 h 00

Repas

09 h 00 – 10 h 30

- *Ouverture de la journée : le président du CREAI ou un administrateur du groupe de préparation de la journée.*
- **"Les ESAT dans le paysage médico-social d'aujourd'hui : mise en place de l'ARS, évaluation interne et évaluation externe, lutte contre la maltraitance, appels à projet..."**
Pascal Thébault, directeur du CREAI de Bretagne et un représentant de l'ARS (sollicité, sous réserve)

14 h 00 – 14 h 20

Restitution synthétique des résultats de l'**enquête** du CREAI auprès des **ESAT de Bretagne**.

10 h 30 – 11 h 00

Pause

14 h 20 – 15 h 30

"Le travail est-il un soin ?"
Intervention de **Marguerite Colin**, psychiatre des hôpitaux, ex-référente médicale de l'ESAT Les Ateliers du Domaine à Chateauneuf (35) et débat.

11 h 00 – 12 h 30

Trois ateliers, avec une présentation de leurs pratiques par plusieurs moniteurs et professionnels d'ESAT :

- 1- **Les échanges entre encadrants d'ateliers au sein des ESAT** : savoir-faire, méthodes de travail, connaissances des publics,...
- 2- **Les relations avec les autres professionnels d'ESAT**, chargés : des services administratifs et d'accueil, de l'animation, des actions de soutien, du soin (infirmier, psychologue ou psychiatre si présents), l'encadrement...
- 3- **Les relations avec des professionnels** des : Foyers d'Hébergement, SAVS, services divers du territoire (transport, culture...), les praticiens libéraux...

15 h 30 – 16 h 00

Film. "Après Billiers", tourné au centre de post-cure et de réadaptation de Billiers (56) : parcours de vie de plusieurs personnes, dont l'accès à un travail en ESAT.

16 h 00 – 16 h 45

Table-ronde sur les pratiques professionnelles, en présence d'un professionnel du centre de Billiers, de Marguerite Colin, de représentants d'ESAT...



Centre Régional d'Etudes et d'Actions sur les Inadaptations et les handicaps

2 B rue du Pâtis Tatelin – Immeuble Antipolis – 35700 RENNES

Tél. 02.99.38.04.14 - Fax. 02.99.63.41.87

N° d'enregistrement formation continue : 53.35.01613.35

E-Mail : creaibretagne@cegetel.net Site : www.creai-bretagne.org



Journée régionale

de formation

des personnels des **ESAT**

8 mars 2012

Au Palais des Congrès de Pontivy (56)

Présentation des ateliers

1 - Les échanges entre encadrants d'atelier dans les ESAT : savoir-faire, méthode de travail, connaissance des publics

Chaque atelier travaille de façon spécifique en fonction des contraintes de sa production, mais les moniteurs disposent-ils d'outils communs sur les compétences transversales des travailleurs handicapés (TH) ?

Ne sont-ils pas tous confrontés aux mêmes questions sur la direction d'une équipe, sur l'usage du règlement, sur le rapport aux travailleurs ? Et quand un travailleur passe d'un atelier à l'autre ou quand un moniteur est remplacé, comment sont transmises les observations sur les potentiels et limitations des personnes ?

2 - Les relations avec les autres professionnels d'ESAT :

les professionnels de l'accueil-sécrétariat, de l'entretien, ceux chargés de l'animation, des actions de soutien, le personnel social ou de soin (médecin, psychologue ou infirmier) s'ils existent, et l'encadrement...

Les liens entre moniteurs et les autres professionnels de l'ESAT sont fréquents au quotidien pour : la gestion des absences, l'organisation des activités de soutien ou des sections annexes, les réunions et le travail d'équipe sur des situations...

Mais qu'apportent ces échanges aux uns et aux autres ? Et quelles initiatives sont prises dans les établissements pour assurer une bonne intégration des travailleurs, pour favoriser les échanges de connaissances de leurs handicaps et pathologies, pour avoir une vision globale de la personne (capacités de production, vie sociale, souffrance psychique...) et partager des réflexions sur les situations les plus complexes...

3 - Les relations avec des professionnels extérieurs :

Foyers d'Hébergement ou de vie, SAVS, IME, services divers du territoire (transport, culture, services sociaux, services de santé, de protection des majeurs...), les praticiens libéraux, les entreprises d'insertion...etc.

La diversification des profils de publics multiplie les partenaires extérieurs avec lesquels les professionnels des ESAT doivent travailler en réseau : quelle est l'importance de ces échanges ? Sont-ils toujours possibles et fructueux ? Quelles informations sont alors communiquées et recherchées ? Selon quelles modalités se font la découverte et l'accès aux ESAT ? Des professionnels extérieurs sont-ils sollicités qu'en cas de situations difficiles ou pour réfléchir au projet personnalisé du travailleur ? Comment se prépare la cessation d'activité et le passage à la retraite ?



Centre Régional d'Etudes et d'Actions sur les Inadaptations et les handicaps

2 B rue du Pâtis Tatelin – Immeuble Antipolis – 35700 RENNES

Tél. 02.99.38.04.14 - Fax. 02.99.63.41.87

N° d'enregistrement formation continue : 53.35.01613.35

E-Mail : creaibretagne@cegetel.net Site : www.creai-bretagne.org

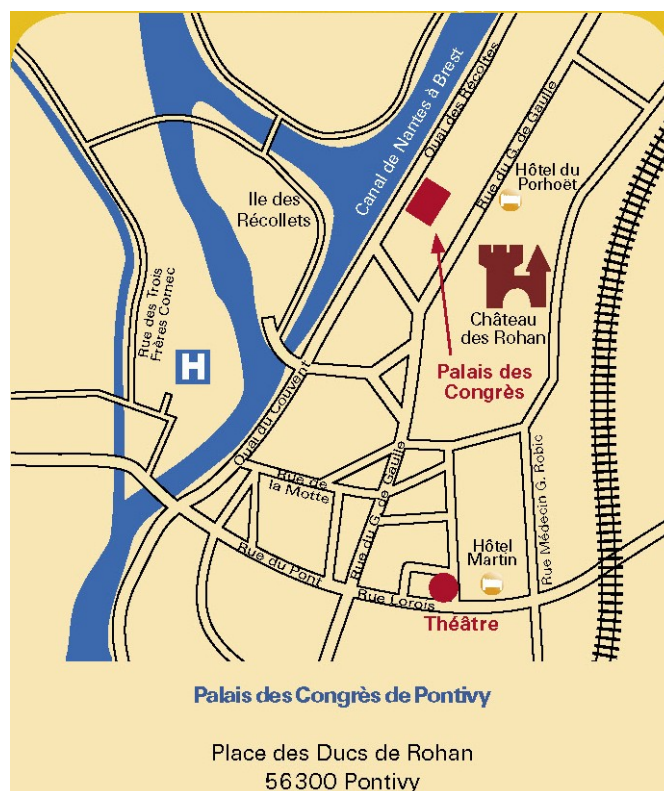


Journée régionale
de formation
des personnels des **ESAT**
8 mars 2012

Au Palais des Congrès de Pontivy (56)

Renseignements et inscriptions

Plan d'accès



LIEU DE FORMATION

Palais des Congrès

Place des Duc de Rohan - 56300 PONTIVY

Tél. : 02 97 25 06 16

TARIF DES INSCRIPTIONS PAR ETABLISSEMENT :

● Tarif plein :

- 1ère inscription : 125 €. repas inclus
- 2^e inscription : 120 € repas inclus
- à partir de la 3^e inscription : 110 € repas inclus

● Tarif contribuant volontaire au CREAI de Bretagne* :

- 1ère inscription : 105 € repas inclus
- 2^e inscription : 100 € repas inclus
- à partir de la 3^e inscription: 90 € repas inclus

* **Le tarif contribuant volontaire** s'adresse aux établissements et services à jour de leur contribution.

Attention : ce tarif ne s'applique pas aux établissements et services dont seule l'association est adhérente.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 22/02/2012

Seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif pourront être traitées.



Centre Régional d'Etudes et d'Actions sur les Inadaptations et les handicaps

2 B rue du Pâtis Tatelin – Immeuble Antipolis – 35700 RENNES

Tél. 02.99.38.04.14 - Fax. 02.99.63.41.87

N° d'enregistrement formation continue : 53.35.01613.35

E-Mail : creaibretagne@cegetel.net Site : www.creai-bretagne.org

Journée régionale de formation des personnels des ESAT

Le partage des pratiques professionnelles dans l'accompagnement des travailleurs handicapés

Jeudi 8 mars 2012 à Pontivy (Palais des congrès)

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner au

CREAI de Bretagne

2 B, Rue du Pâtis Tatelin
35700 RENNES

N° d'enregistrement formation continue : 53.35.01613.35

Tél. 02.99.38.04.14 – Fax. 02.99.63.41.87

ETABLISSEMENT

Date limite d'inscription le 22 février 2012

Etablissement.....

Adresse.....

Tél..... Fax..... E-mail.....

PARTICIPANT(S)

n'oubliez pas de nous indiquer le choix d'atelier pour chaque participant ↓

| | Nom | Prénom | Fonction | Plein tarif * | Tarif contribuant volontaire au CREAI de Bretagne * | Merci de préciser votre choix d'atelier |
|--|-----|--------|----------|---------------|---|---|
| 1 | | | | 125 € | 105 €. | n° |
| 2 | | | | 120 € | 100 €. | n° |
| 3 | | | | 110 € | 90 €. | n° |
| 4 | | | | 110 € | 90 €. | n° |
| 5 | | | | 110 € | 90 €. | n° |
| Montant du règlement (<i>le déjeuner est inclus</i>) : | | | | | | |

*Le tarif contribuant volontaire s'adresse aux établissements et services à jour de leur contribution.
Attention : ce tarif ne s'applique pas aux établissements et services dont seule l'association est adhérente.

REGLEMENT (à l'ordre du CREAI de Bretagne).

NB : seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif pourront être traitées.

par chèque ci-joint

par virement

DOMICILIATION BANCAIRE : Crédit Mutuel de Bretagne - Agence de Rennes Maurepas

CODE BANQUE : 15589 CODE GUICHET : 35 197 N° de compte : 01229392143 CLE RIB : 43

● Souhaitez-vous une convention de formation ?

OUI

NON

● Souhaitez-vous une attestation de présence ?

OUI

NON

Annulation :

Seule une annulation signifiée à l'adresse du CREAI de Bretagne par écrit avant le 29 février 2012 entrainera le remboursement des sommes versées déduction faite de 20 €. par participant (frais administratif et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participant formulées par écrit seront admises à tout moment.

Date :

Signature du Directeur,

Cachet de l'établissement